

La réforme du médicament bouscule les laboratoires

Par [Armelle Bohineust](#) Publié le 27/09/2011 – Le Figaro

Les députés examinent le projet de loi sur la sûreté du médicament, élaboré dans la foulée du scandale du Mediator. Le secteur bataille contre certaines mesures et déplore l'impact du prochain budget de la Sécu.

Après [Pfizer la semaine dernière](#), Novo Nordisk s'apprête à annoncer des réductions d'effectifs en France. Le laboratoire danois veut supprimer 250 postes en Europe dont sans doute quelques dizaines à Paris. De quoi nourrir une fois encore le discours alarmiste de l'industrie pharmaceutique alors que députés et sénateurs s'appretiennent à voter la réforme du médicament élaborée dans la foulée du [scandale du Mediator](#), et le budget 2012 de la [Sécurité sociale](#).

«Baisse des prix et hausse des taxes entraînent forcément des réductions de coûts, ce qui affectera les emplois», explique Christian Lajoux, président du Leem, le syndicat des entreprises du médicament, et de Sanofi en France. Pas seulement les postes liés à la distribution des médicaments, même s'ils sont particulièrement dans le collimateur. Le secteur s'inquiète pour l'image et l'attractivité de la France vis-à-vis des laboratoires étrangers.

Les mesures gouvernementales risquent d'entamer leur volonté de conserver «des sites de production» ou «de lancer des essais cliniques», répètent tant le Leem que le G5 (groupement des grands laboratoires français : Sanofi, Servier, Ipsen, BioMérieux, IFB et Pierre Fabre). Pourtant, martèlent-ils, le secteur emploie 106 000 salariés dans plus de 200 usines de produits de santé et il contribue à hauteur de 7,3 milliards d'euros à la balance commerciale de la France.

Partie de poker menteur

Le [projet de loi de financement de la Sécurité sociale](#) (PLFSS) dévoilé la semaine dernière prévoit ainsi une baisse des prix de 660 millions d'euros (supérieure de 50 % à celle des années précédentes) et une hausse des taxes - dont l'impact est de l'ordre de 300 millions. S'ajoutera à ces coûts 1,4 milliard d'euros de chiffre d'affaires cannibalisé par les médicaments génériques. Au total, «en 2012, où l'on n'attend pas d'arrivée significative de médicament, le marché français sera en recul de 1 %», estime Christian Lajoux.

En fait, le secteur pharmaceutique souffre surtout de... ne pas être très sensible à la crise économique, qui n'affecte pas directement la consommation de médicaments. «Il génère depuis des années d'énormes cash-flows et des marges de 30 % à 33 %», rappelle Jean-Jacques Le Fur, analyste financier chez Oddo. Il est donc tentant de mettre cette industrie à contribution. Même si les dépenses de médicaments ne représentent que 20 % des dépenses de santé.

Mais les menaces de l'industrie sur l'emploi font aussi partie d'un jeu de poker menteur, nuance un analyste financier. Pour se développer dans des pays tels que la Russie, les groupes pharmaceutiques sont parfois contraints d'y implanter une usine. Ils n'ont alors aucun intérêt à maintenir un site de production identique dans l'Hexagone.

Les laboratoires ne condamnent d'ailleurs pas en bloc les décisions prises dans la foulée de l'affaire Mediator, le traitement contre le diabète du groupe Servier accusé d'avoir occasionné plus de 500 décès. Nous approuvons «sans restriction 70 % du projet» de réforme du médicament, assure le Leem. En particulier, le renforcement du dispositif national de pharmacovigilance - c'est-à-dire de surveillance des effets indésirables des médicaments - et l'instauration d'un Sunshine Act à la française, qui vise à renforcer la transparence des liens entre l'industrie et les experts scientifiques. «L'industrie a sa part de responsabilité dans ce qui arrive. On s'est pris, à une époque, pour les maîtres du monde», reconnaît en aparté un patron de groupe pharmaceutique.

Ce qui n'empêche pas les laboratoires de s'opposer aux mesures phares de la réforme du médicament. «L'accès de l'innovation aux patients se complique», déplore le président du G5, Marc de Garidel. Alors que les autorités exigent désormais des études comparatives pour les nouveaux

médicaments, le projet de loi français remet en question le recours aux nouveaux traitements avant leur autorisation de mise sur le marché (ATU).

Sur ce sujet, comme sur celui de la visite médicale, l'industrie a pourtant su se faire entendre. «Les autorisations temporaires d'utilisation de médicaments nouveaux seront sans doute restreintes mais elles se poursuivront», prévoit Guillaume Bouchara, associé de Nextep. Quant à la visite médicale, «le projet de loi devrait être amendé», estime Christian Lajoux. En ville, rien ne change pour l'instant. Et, dans les hôpitaux, les visites collectives - qui placent un commercial face à un groupe de médecins - ne sont prévues qu'à titre expérimental d'ici à 2013.



Par [Armelle Bohineust](#)